



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 MARS 2023

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 14/03/2023

Publication :
le 24/03/2023

Délibération n° D-2023-71

**Tarifs municipaux 2023 - Stationnement payant - Parkings
Tartifume et Bellune**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Direction des Finances

**Tarifs municipaux 2023 - Stationnement payant -
Parkings Tartifume et Bellune**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais ont lancé la première phase de travaux du projet Gare Niort-Atlantique au début de l'année 2023. Ce projet vise à faciliter l'accès à la gare avec tous les modes de déplacement tout en renforçant la présence de la nature en ville. Le périmètre de la gare dispose actuellement d'une offre de stationnement de 450 places qui, dans le cadre des travaux, va diminuer à environ 180 places.

Afin de permettre aux usagers de la gare de continuer à bénéficier d'une capacité de stationnement suffisante et adaptée à leurs besoins, il est proposé d'instaurer un nouveau tarif d'un montant de 5,10 € par jour, limité à 7 jours maximum.

Ce nouveau tarif s'appliquera exclusivement pour le stationnement payant au sein des parkings Tartifume et Bellune et permettra aux usagers de la gare de stationner ainsi sur plusieurs jours sans avoir à acquitter un paiement quotidien.

En parallèle, la Communauté d'Agglomération du Niortais étudie la possibilité de mettre en place une navette de bus pour assurer la liaison entre ces deux parkings et la gare aux principaux horaires de départ et d'arrivée des TGV.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le principe de ce nouveau tarif portant sur le stationnement payant sur voirie avec la création d'une nouvelle zone de tarification de couleur mauve ;
- adopter le tarif forfaitaire de 5,10 € par jour, limité à 7 jours maximum, sur la période du 15 avril au 31 décembre 2023 pour le stationnement au sein des parkings Bellune et Tartifume.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Maire de Niort

Anne-Lydie LARRIBAU

Jérôme BALOGE